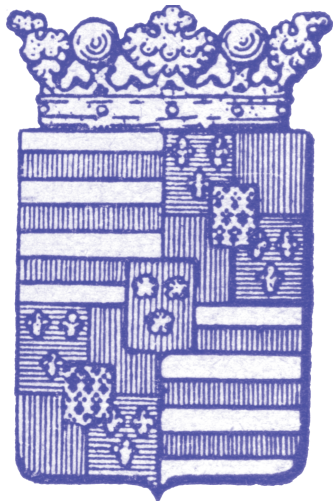




Dans la deuxième édition du dictionnaire historique et géographique des communes belges d'Eugène De Seyne édité en 1934 voici ce que l'on dit de Macon :

Commune de la province de Hainaut à 42 kilomètres de Thuin, à 8 kilomètres de Chimai, et à 218 mètres d'altitude au seuil de l'église. Population 930 habitants ; superficie 1.041 hectares. Arr. adm. de Thuin ; arr. jud. de Charleroi ; cant. de j. de p. de Chimai, évêché de Tournai. Terrain inégal, coupé de collines ; sol argileux, calcaire et schisteux. Carrières de pierres à chaux, saboterie. Eglise de style ogival construite en

l'année 1860. Ancienne seigneurie qui au XVII^e siècle, appartenait à la famille Maleingrau. Jean Maleingrau, seigneur de Macon, ayant haute, moyenne et basse justice, prévôt de la terre et baronnie du Zuiévrain, mourut le 24 juin 1637. Macon possédait une tour qui servait de refuge aux habitants ; bâtie en 1570, elle fut démolie en 1830. Ancienne juridiction : comté de Hainaut, prévôté collateur, le chapitre de Sainte-Monégonde de Chimai